

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 MAI 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Modification du mode  
d'attribution de la  
subvention aux classes  
découverte organisées par  
les enseignants des écoles  
élémentaires publiques**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 mai 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 13 mai 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 mai 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille seize, le 12 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 mai deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX  
Madame RICHARD à Madame BOUTIN  
Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY  
Madame PEUGNET à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Monsieur MIGEON à Madame de CIDRAC  
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD  
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame HABERT-DUPUIS

**Était absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame ANDRÉ

**N° DE DOSSIER** : 16 D 04

**OBJET** : MODIFICATION DU MODE D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION AUX CLASSES DÉCOUVERTE ORGANISÉES PAR LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

**RAPPORTEUR** : Madame HABERT-DUPUIS

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Depuis 2009, la Ville attribue une subvention de 12 € par élève et par jour aux classes de découverte organisées par les enseignants des écoles élémentaires publiques du territoire.

Pour bénéficier de cette aide, chaque projet de classe de découverte doit faire l'objet d'une validation par l'Inspection académique avant transmission à la Ville qui procède à un examen précis de la demande en fonction notamment des crédits disponibles.

L'aide est attribuée à la coopérative scolaire de l'école. Son versement est conditionné à la fourniture de la facture du séjour.

Sur les trois dernières années, le nombre d'enfants bénéficiaires de cette aide s'élève à 396 (6 écoles) en 2014, 354 (5 écoles) en 2015 et 440 (6 écoles) pour l'année en cours.

Afin que cette subvention bénéficie principalement aux séjours de longue durée qui nécessitent un hébergement en dehors du domicile familial, il est proposé au Conseil Municipal de calculer cette aide en fonction du nombre de nuitées effectuées et non plus en fonction du nombre de jours.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la modification du mode de calcul de l'attribution de l'aide versée aux classes transplantées telle qu'énoncée ci-dessus.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE s'abstenant,

ADOpte la modification des conditions d'attribution de l'aide financière aux classes transplantées et prévoit qu'elle sera calculée en fonction du nombre de nuitées et non plus de jours,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'attribution de cette aide.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye